



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022656

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/11/2024 14H30 C:002317 I:43055
V/REF : 4700170840 - LIGNE 7
V/Email reçu le Lundi 25/11/2024 a 14H30

ENGIE ENERGIE SERVICES

**TSA 24320
92099 LA DEFENSE CEDEX**

IMMEUBLE : JEAN LARREY
20 RUE HYACINTHE VINCENT
21000 DIJON

Dijon, le 21 Février 2025

Référence Marché: BPU Servimo Côte d'Or

LOCALISATION : 22 RUE HYACINTHE VINCENT - DIJON - FREDERIC JACQUES - 0626945596 -
LOGT 30

MOTIF : INTERVENIR POUR VANNE THERMOSATIQUE SUR RADIATEUR CHAMBRE BLOQUÉE

Donneur d'ordre : M. S CHARPENTIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 06 JANVIER 2025 A 11H15
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
DEUX RADIATEURS QUI NE CHAUFFAIENT PAS :
DEBLOCAGE DES POINTEAUX ET OUVERTURE DES TÉS DE RÉGLAGES
LES RADIATEURS CHAUFFENT DE NOUVEAU
NETTOYAGE ET EVACUATION DU CHANTIER

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Minimum facturation Prestation < 75€ HT	1	75,00	75,00
1,00	Relevé Température Ponctuel. dans lgt 3p	1	7,00	7,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022656

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	82,00
T.V.A. a 20,00%	16,40
TOTAL T.T.C.En EURO	98,40

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN